

VOUS ACCOMPAGNER

dans vos projets immobiliers

Plus de **30** bâtiments en portefeuille

50 ans

Plus de **300** opérations

100% Sarthe



Devenir propriétaire de votre immobilier sans porter les emprunts

La S.E.CO.S vous propose une location avec option d'achat



Pas le temps ni les moyens de gérer votre projet immobilier

La S.E.CO.S vous propose de le gérer pour vous en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)



Garantir les délais et coûts de votre construction

La S.E.CO.S vous livre votre bâtiment clé en main



Trouver un bâtiment à louer

La S.E.CO.S construit votre bâtiment ou l'achète pour vous

La S.E.CO.S construit votre bâtiment. Vous êtes locataire et nous vous le vendons quand vous le souhaitez. **Aucun engagement financier** dans votre bilan. Votre **capacité d'investissement** peut être **mobilisée là où vous en avez besoin.**

La S.E.CO.S **prend en charge** à votre place les **relations avec tous les intervenants** de votre projet. Entre autres consulter les entreprises, passer les marchés, suivre le chantier, ... et **vous conseiller tout au long** de la construction jusqu'à la réception du bâtiment.

Nous élaborons avec vous votre projet puis nous nous engageons sur un prix et un délai. Pas de mauvaise surprise !

Nous prenons tout en charge et vous pouvez continuer à **vous consacrer à votre entreprise.**

Vous avez trouvé le bâtiment idéal pour votre projet immobilier mais il est exclusivement à vendre ... La S.E.CO.S **l'achète à votre place, le rénove, l'agrandit et vous le loue.** Dans tous les cas, vous pouvez le racheter ultérieurement si vous le désirez.

LE PORTAGE IMMOBILIER

Le portage immobilier consiste à vous construire un bâtiment ou l'acheter pour vous, puis vous le louer dans le cadre d'un bail ferme assorti d'une promesse de vente.

L'avantage entreprise c'est :

- Opération "clé en main" : pas de soucis pour le dirigeant. Toute l'opération du début à l'achèvement est gérée par la S.E.CO.S
- Pas d'emprunt : le financement est 100% déconsolidé, les prêts sont portés par la S.E.CO.S et l'entreprise est locataire dans le cadre d'un bail commercial.
- Possibilité de suivre dans les extensions futures.
- Achat selon un échéancier déterminé dès le début, entre la quatrième et la dixième année. Vous connaissez le futur prix d'achat.
- Vous pouvez contribuer au financement du projet en prenant en charge une partie des travaux sur vos fonds propres, par exemple l'aménagement intérieur.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage est adapté lorsque vous souhaitez construire et financer vous-même votre bâtiment. Ce service vous permet de vous reposer à 100% sur l'équipe financière et technique de la S.E.CO.S

Au lieu de perdre de votre temps sur la construction, vous pouvez continuer à vous consacrer à 100% à vos clients et à la gestion de votre entreprise.

L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

“

La S.E.CO.S accompagne les entreprises dans leur projets immobiliers et fonciers. Depuis 30 ans, elle investit en Sarthe au bénéfice des entreprises ; essentiellement selon deux dimensions : le portage immobilier et l'assistance à maîtrise d'ouvrage

”

Jean-Pierre FABRE

Directeur de la S.E.CO.S